| **Des sources originales pour donner vie à nos ancêtres :**<br><br>Des libéralités que le notaire du donateur ou du testateur aura parfois du mal à mener jusqu'à leur terme. | | **Un exemple historique :**<br>***Les « donateurs insignes» de la cathédrale de Reims (1914-1938)***<br>Par Yann HARLAUT,<br>Doctorant en histoire à l'université de Reims |
|---|---|---|

Si au hasard de vos pérégrinations, désireux de retrouver un aïeul ou de visiter des monuments glorieux de l'histoire nationale, vos pas franchissent le seuil de la cathédrale de Reims, vous serez marqués par la beauté de cet édifice associé au baptême de Clovis et aux sacres des rois de France. Nimbée de lumière, cette cathédrale se dévoile mais reste secrète, hermétique même, de par la dévotion et le génie qui l'ont fait naître. Et tandis que vous repartez, votre regard se fige sur les statues, à la gauche du portail, devenues érodées et difformes. Les pluies acides auraient-elles pu causer de tels dommages ? Non ces blessures de la pierre sont également présentes à l'intérieur, sur la partie droite du revers du portail. Ce n'est pas la pollution qui a causé de tels dommages, mais les flammes. Vous vous souvenez alors avoir vu au transept sud, une plaque commémorative dédiée aux « donateurs insignes » de la cathédrale : John Rockefeller, le Cardinal Luçon, Charbonneaux, les Amis de la Cathédrale et de nombreux donateurs anonymes. Hautement symbolique, cette cathédrale aurait ainsi tant souffert de la Première Guerre mondiale qu'une aide nationale et internationale soit nécessaire à sa réfection. Mais qui sont ces hautes notabilités ou ces modestes donateurs ayant concouru financièrement au relèvement de ce monument ?

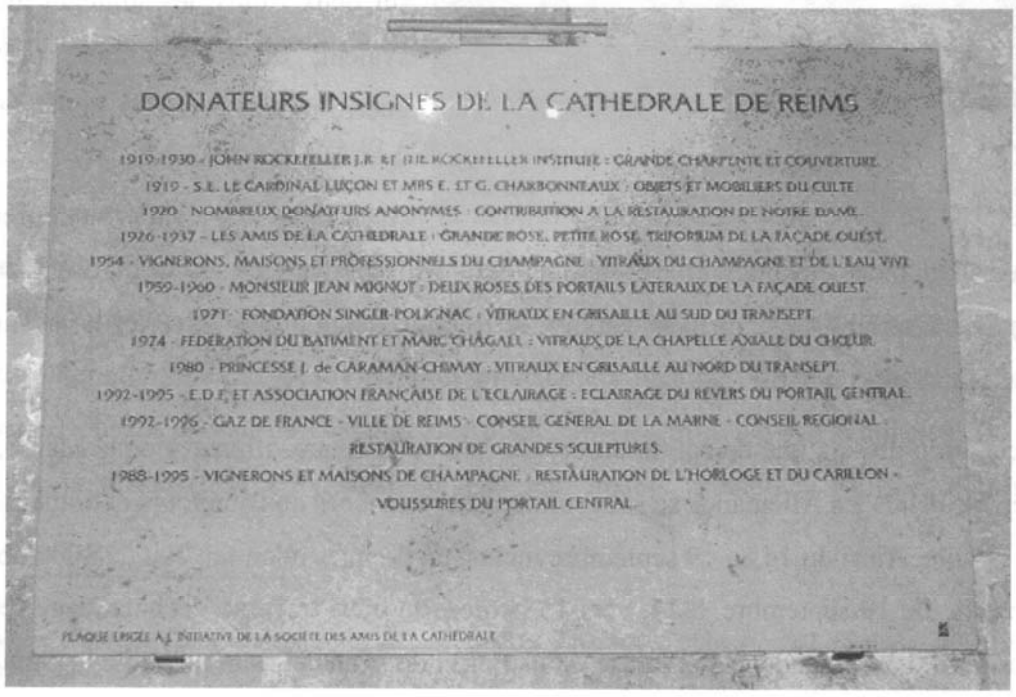

Pourquoi leur mécénat s'est-il particulièrement porté sur la cathédrale de Reims ? Avant de répondre, il convient avant tout d'aborder cette page d'histoire qui transforma la cathédrale des sacres en cathédrale martyre.

## *De la cathédrale des sacres à la cathédrale martyre : petit rappel historique*

Au début du XX[e] siècle, de vives tensions secouent continuellement une Europe qui ne demande qu'à s'embraser. Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie par un Bosniaque, l'échec des négociations entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie et un complexe jeu d'alliances déclenchent une grande guerre européenne qui devient rapidement mondiale. La Serbie, la Russie, la France puis l'Angleterre se mobilisent pour faire face aux armées allemandes et austro-hongroises. Conscients du risque de subir une guerre sur deux fronts, les stratèges allemands avaient, de longue date, prévu une guerre rapide contre la France avant de se retourner contre la Russie. Appliquant le « plan Schlieffen », les armées allemandes envahissent la Belgique, défont successivement les Anglais à Mons et les Français à Charleroi et se dirigent vers Paris. Reims, déclarée ville ouverte, est occupée le 4 septembre 1914.

L'occupation ne sera que de courte durée, car lors de la contre-offensive de la Marne, la ville est reprise. Mais les Allemands se sont solidement retranchés aux alentours et bombardent dès le 14 la ville. Ainsi du 14 au 19 septembre inclus, un premier bilan fait état de 3000 obus et de 170 morts. Le 19 septembre 1914, vers 15 heures, un obus traverse l'échafaudage ceinturant la tour nord. L'échafaudage s'embrase. Sous l'effet de la chaleur, la moitié de la Grande Rose

éclate et communique alors l'incendie aux lits de paille, répandus à l'intérieur de l'édifice pour accueillir des blessés allemands. Au même instant, la toiture en chêne prend feu à son tour, et plus rien dorénavant ne peut circonscrire l'incendie. Durant toute la nuit, les Rémois voient se consumer leur cathédrale.

L'indignation est universelle et on condamne ce que beaucoup considèrent comme « un Crime contre l'Humanité et contre l'Art ». L'image de cette silhouette embrasée va être maintes fois reprise et déformée par la médiatisation et par la propagande. Si l'incendie est l'événement le plus marquant, le plus poignant, il convient de rappeler que Reims reste une ville assiégée, libérée seulement peu de temps avant la fin de la guerre, le 5 octobre 1918. Durant la Première Guerre mondiale, la cathédrale de Reims reçoit au moins 400 obus sans compter les nombreux autres qui explosent à proximité, criblant de mitrailles les vitraux et les décors sculptés. Au-delà de l'événement, pourquoi les Allemands ont bombardé et incendié la cathédrale de Reims ? Les Allemands cautionnent leurs actes en arguant que la cathédrale servait de poste d'observation. Pour les Français, aucun doute n'est permis, c'est un crime contre l'art, la religion et la mémoire nationale : « La Cathédrale de Reims est morte parce qu'elle était catholique, et parce qu'elle était française ! »[1]. Gloire nationale, elle devient dès lors la cathédrale martyre dont l'image marque la propagande nationale et internationale. Le sénateur ultraconservateur du Morbihan, Gustave de Lamarzelle (1852-1929) s'exclame : « Monstrueuse vengeance de vaincus. Ils bombardent la cathédrale de Reims. Que dis-je ? Elle est en flammes. Ils ont détruit cette merveille qui n'appartenait pas seulement à la France, mais aussi à l'humanité, car elle était une des plus belles que le génie humain eût dressé sur terre pour attester sa grandeur et sa sublimité. »[2]. Il est évident que l'élan international suscité par la destruction de la cathédrale de Reims devait, après la guerre, servir à sa restauration.

## *L'Œuvre du Timbre de la Paix*

Durant la Première Guerre mondiale et la neutralité affichée de leur pays, de nombreuses personnalités danoises se lancent dans des missions humanitaires ou caritatives. La cathédrale de Reims suscite l'engouement et dès juin 1917, le ministre des Affaires Etrangères français informe son homologue des Beaux-Arts qu'un sculpteur danois, Willie Wulf, désire créer un « fonds de Reims » chargé de collecter des dons dans les trois pays scandinaves. Ce fonds servirait à la restauration de l'ensemble des monuments artistiques français détruits ou

---

[1] Ange-Marie Hiral, *La Cathédrale martyre : Reims*, Québec, La Cie de Publication « Le Soleil », 1918, p.6.
[2] *Le Gaulois*, 21 septembre 1914.

endommagés durant la guerre[3]. Cette initiative n'aboutit pas mais l'idée reste et c'est avec ferveur que l'opinion publique mondiale accueille l'annonce de la fin des hostilités. C'est une paix si chèrement acquise que les Danois souhaitent la commémorer.

La logique de l'initiative danoise est avant tout pacifique. Le comité formé au Danemark se propose « d'inviter, dans l'avenir prochain, toutes les nations à donner en commun au monde et par là à la postérité, un monument qui devrait, dans un avenir lointain, rester comme une expression de la joie de paix de l'humanité lors de la cessation de la terrible guerre mondiale ». Le choix de ce monument exaltant les vertus pacifiques s'est porté sur la cathédrale de Reims et donc sur sa future restauration. Ainsi, le comité provisoire souligne qu'elle sera « à l'avenir, non seulement le monument de culture le plus beau du passé, mais, dans les temps à venir, elle sera comme un symbole du désir commun des hommes d'une paix éternelle ». Ce courant pacifique semble directement inspiré de la politique prônée par le président étasunien Woodrow Wilson à qui le président du comité danois Gregers Winkel propose, sans succès, la présidence d'honneur des comités frères de tous les pays.

De hautes personnalités francophiles composent, au Danemark, le comité mère : I.C. Christensen et Niels Neergaard, anciens présidents du conseil ; Edv. Ehlers, président du comité danois de l'Alliance française ; Harold Höffding, ancien professeur de l'université de Copenhague ; Adreas Buntzen et Kristian Dahl, présidents d'associations de presse ; Wilhem Hansen, collectionneur et conseiller d'Etat ; M. Hey, ancien sénateur ; Gustav Philipsen ; Gregers Winkel, fabricant et Mogens Falck, gérant. La présidente d'honneur est la princesse Marguerite du Danemark. Ce comité a pour support de propagande et pour principale ressource financière la vente de timbres commémorant la paix mondiale. Ces timbres représentent la silhouette de la cathédrale de Reims associée aux mots : Veritas, Libertas, Justitia. Similaires à ceux de la Croix-Rouge, ils devaient être apposés sur toutes les lettres privées déjà affranchies.

Même si l'initiative est danoise, ce comité se veut international. Pour assurer son fonctionnement, plusieurs comités nationaux sont instaurés au Danemark, Norvège, Finlande, Suède, Pays-Bas, Angleterre, France, Italie, Belgique, Suisse, Espagne, Portugal, Etats-Unis, Pérou, Canada,

[3] Lettre du ministre des Affaires Etrangères au sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, 1er juin 1917, AN, F 21 7973.

Brésil et Mexique. Aux Pays-Bas, le comité d'action est composé de l'archevêque d'Utrecht, Monseigneur Henricus Van de Wetering ; de l'ambassadeur de France à La Haye, Charles Benoît et de l'ambassadeur du Danemark à La Haye, O. Krag. La cheville ouvrière de ce comité est son secrétaire trésorier, Henri de Sauvage Nolting. Un comité norvégien est également créé mais on en ignore le fonctionnement ainsi que les noms de ses membres.

Un comité existe également en France. Placé sous le patronage d'honneur de l'ambassadeur du Danemark, le Comité Français d'Action est composé : d'Emile Sénart, membre de l'Institut, président ; du général Sautereau du Part, secrétaire général ; de Madame la Marquise de Polignac ; du colonel Sadi Carnot ; de Emile Duval-Fleury, administrateur de l'Hafnia ; de Monsieur J. Lind, industriel ; de Monsieur A. Christensen, industriel et de l'abbé Faivre. Au discours idéaliste et pacifique de l'initiative danoise, le Comité Français conserve une perception plutôt vindicative du monument. Son objectif est la restauration de la cathédrale de Reims comme manifestation « grandiose : de protestation contre la barbarie des armées allemandes ; d'admiration pour la culture latine et les monuments du passé ». Le comité français s'étoffe et, en 1927, il compte entre autre parmi ses membres : Maurice Barrès, Léon Barthou, Léon Bourgeois, Georges Clemenceau, Paul Deschanel, Antonin Dubost, Anatole France.

Le 4 mai 1920, le comité danois pour la reconstruction de la cathédrale, par l'intermédiaire de son président, le conseiller d'Etat Wilhem Hansen, remet un chèque de 1 032 918 F au grand écrivain Paul Claudel (1868-1955), alors ministre plénipotentiaire à Copenhague. Cette somme est attribuée en 1923 aux travaux de restauration des voûtes et fenêtres hautes de la nef. En mars 1925, le reliquat de l'œuvre du Timbre de la Paix est remis au président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères[4].

## *L'Empire Britannique et the Rheims Cathedral Restoration Fund*

The Rheims Cathedral Restoration Fund n'est pas une délégation du Comité danois mais possède sa propre identité et ses propres desiderata. Fondée sous l'impulsion d'une haute figure de la noblesse britannique, Mrs Aubrey Le Blond (1861-1934), et sous le patronage de la reine Alexandra (1844-1925), la fondation « The Restoration of Rheims Cathedral » a pour but de collecter des fonds en Angleterre et dans ses colonies pour permettre la restauration de la cathédrale de Reims. Cette fondation se doit aussi d'être « a permanent Memorial to the

---

[4] Lettre du président du Conseil au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 4 mars 1925, MAP, 81/51 197/32 144.

Fallen Allies » c'est-à-dire qu'elle a pour objectif d'ériger un monument en souvenir des soldats anglais et de ceux du Commonwealth morts en France.

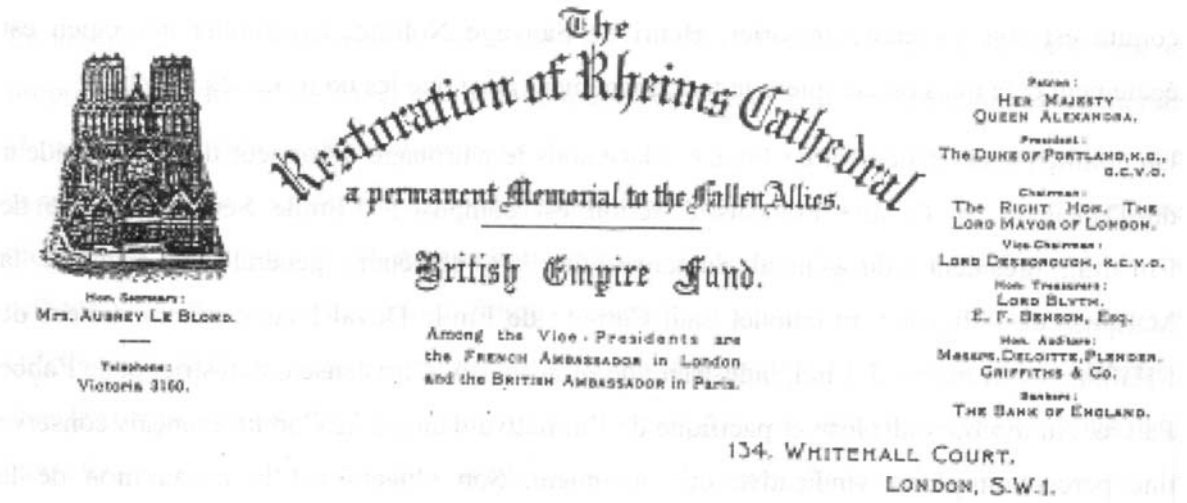
The
Restoration of Rheims Cathedral
a permanent Memorial to the Fallen Allies.
British Empire Fund.
Among the Vice-Presidents are the French Ambassador in London and the British Ambassador in Paris.
Hon. Secretary: Mrs. Aubrey Le Blond.
Telephone: Victoria 3160.
Patron: Her Majesty Queen Alexandra.
President: The Duke of Portland, K.G., G.C.V.O.
Chairman: The Right Hon. The Lord Mayor of London.
Vice-Chairman: Lord Desborough, K.C.V.O.
Hon. Treasurers: Lord Blyth. E. F. Benson, Esq.
Hon. Auditors: Messrs. Deloitte, Plender, Griffiths & Co.
Bankers: The Bank of England.
134, Whitehall Court, London, S.W.1.

L'association est située à une adresse prestigieuse de Londres. L'organigramme du British Empire Committee comprend : le Duc de Portland, président ; le maire de Londres, chairman ; Lord Desborough, vice-chairman ; Sir William Grey-Wilson, deputy vice-chairman ; Lord Blyth et T. Burney, trésoriers honoraires ; Messieurs Deloitte, Plender, Griffiths & Co, Hon. Auditors ; The Bank of England, bankers ; Aubrey Le Blond, secrétaire honoraire et Miss A. A. James, secrétaire. Une majorité des notables d'Angleterre, mais aussi de l'Empire Britannique, sont membres de l'association. Ainsi, parmi cette longue liste des nobles, on retrouve des gouverneurs de l'Empire et des maharadjahs.

Le 7 août 1924, lors de la remise officielle du don, estimé à 443 000 F, deux ouvrages sont solennellement remis au clergé rémois : The Golden Roll qui contient la liste des souscripteurs et The Book of Life où est inscrite une liste de noms de soldats morts dont les parents ou amis ont souscrit au « British Empire Fund »[5] destiné à la restauration de la cathédrale de Reims. En souvenir des soldats de l'Empire Britannique morts durant la guerre, des plaques commémoratives sont apposées dans les églises ou cathédrales classées : Paris, Marseille, Rouen, Reims, Soissons, Laon, Noyon, Saint-Quentin, Cambrai, Lille, Arras, Saint-Omer, Boulogne, Béthune, Beauvais, Senlis, Meaux, Nancy, Orléans, Le Mans, Nantes, Bayeux.

[5] Documents conservés aux archives diocésaines de Reims.

En ce qui concerne les dons recueillis en Angleterre, le cardinal Luçon adresse, le 7 septembre 1924, une doléance à Mrs Aubrey Le Blond. Il désire affecter le montant des sommes recueillies par la fondation à la construction d'une « Maîtrise[6], celle-ci étant considérée comme une dépendance » de la cathédrale. C'est cette option qui sera finalement retenue par la fondation anglaise malgré les lettres d'objections de l'ambassadeur français à Londres qui considère que l'archevêché de Reims tente de détourner ainsi les dons britanniques.

## *Les dons Rockefeller*

Les Etats-Unis ont souvent été sollicités pour la reconstruction de la Belgique ou du nord de la France. Mais aucun don n'égale en valeur ou en impact médiatique le don du richissime Américain John Davison Rockefeller Jr (1874-1960). Fils du fondateur de la Standard Oil, John Davison Rockefeller (1839-1937), ce magnat du pétrole participe à de nombreuses œuvres philanthropiques, s'inspirant des mêmes idées que son contemporain, Andrew Carnegie (1835-1919)[7].

Fervent francophile, John D. Rockefeller Jr connaît parfaitement le patrimoine artistique français notamment Versailles, monument ô combien symbolique pour les Etats-Unis[8]. Après guerre, il effectue un long voyage en France au cours duquel il visite plusieurs sites historiques majeurs dont ceux concernés par sa future donation. Cette première donation est officiellement lancée le 3 mai 1924 par une lettre de John D. Rockefeller Jr au président du Conseil, Raymond Poincaré. Dans ce courrier, le milliardaire Américain souligne que parmi les « trésors, dont la France est la gardienne, il en est qui font partie du patrimoine de toutes les nations car leur influence est une source d'inspiration pour l'art universel ». Il désire affecter un million de dollars – soit 18 millions de francs au cours 1924 – à la « reconstruction du toit de la cathédrale de Reims, à la remise en état des bâtiments, fontaines et jardins de Versailles et aux réparations urgentes que réclament le palais et les jardins de Fontainebleau »[9]. Cette manne financière, quoique diplomatiquement préparée, est inespérée

---

[6] La Maîtrise accompagne la liturgie et reste, après les Lois de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, la seule institution à pouvoir dispenser un véritable enseignement religieux aux plus jeunes. Pour un archevêque, c'est une activité culturelle prestigieuse.

[7] Le nom d'Andrew Carnegie est également étroitement associé à la reconstruction de la ville de Reims. En 1928, la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale finance la création de la bibliothèque municipale, construite par Max Sainsaulieu à proximité de la cathédrale.

[8] Le traité de Versailles du 3 septembre 1783 consacrait la victoire de l'alliance franco-américaine et l'indépendance officielle des Etats-Unis.

[9] Lettre de John D. Rockefeller à Raymond Poincaré, 3 mai 1924, MAP, 80/1/50.

pour un pays à reconstruire. Le 25 mai 1924, Raymond Poincaré accepte officiellement cette donation[10] placée sous le contrôle d'un comité franco-américain.

Chargé de la gestion de ce fonds, ce comité mixte est constitué de personnalités américaines et françaises, diplomates et d'hommes d'affaires. Le premier président est l'ambassadeur de France aux Etats-Unis Jules Jusserand (1855-1932), remplacé à son décès par l'historien et homme politique Gabriel Hanotaux (1853-1944)[11]. Le comité comprend également le diplomate et historien Maurice Paléologue (1859-1944) et l'architecte américain William Welles Bosworth (1869-1966). Le poste de trésorier est assuré par le banquier et philanthrope Herman Henry Harjes (1875-1926), remplacé à partir du 23 novembre 1926 par le diplomate américain John Ridgely Carter (1862-1944)[12]. Au-delà de l'attachement certain des membres du comité pour le patrimoine français, le choix de ces hommes fait par John D. Rockefeller Jr. révèle une certaine forme de contrôle de la part du milliardaire américain. Le secrétaire général, William Welles Bosworth, est l'un de ses proches et son architecte personnel de John D. Rockefeller Jr. De plus, le poste de trésorier, charge ô combien stratégique, est toujours assuré par une personnalité américaine mais également un homme du milieu[13].

La première réunion du comité franco-américain pour la restauration des monuments a lieu le 6 juin 1924, au Palais royal. Le comité est alors appelé provisoirement « French Restoration Comittee », mais, sur proposition de Gabriel Hanotaux, il prend un titre français, celui de « Comité Franco-Américain pour la Restauration des Monuments ». John D. Rockefeller Jr. ne fait preuve d'aucun dirigisme et laisse une indépendance totale au comité pour répartir et gérer les fonds de la donation. Il n'en assure d'ailleurs pas la présidence. La mixité du comité doit assurer théoriquement l'indépendance des décisions car il craint les réactions nationalistes françaises. Dans une lettre du 2 septembre 1924, John D. Rockefeller Jr. précise que « le peuple français, qui réagit si vivement et a une sensibilité si fine, pourrait trouver malséant qu'un Américain tentât de dicter la manière de procéder aux fins d'entretien de propriétés françaises »[14]. Les questions patrimoniales peuvent en effet déclencher les plus vives controverses.

Cette première réunion du (Le comité se réunit pour la première fois au Palais royal le) 6 juin 1924 à pour objet d'étudier les différents projets et de convenir de la répartition des crédits. A

---

[10] Lettre de John D. Rockefeller à Raymond Poincaré, 26 mai 1924, MAP, 80/1/50.
[11] CFARM, 3 novembre 1933, MAP, 80/1/51.
[12] Lettre de John D. Rockefeller à Raymond Poincaré, 26 mai 1924, MAP, 80/1/50.
[13] Outre ses activités en faveur de la Croix Rouge américaine, Herman Henry Harjes est le directeur de la Banque Morgan, Harjes & Cie, principal négociateur durant la guerre des prêts des alliés.
[14] CFARM, 20 octobre 1924, MAP, 80/1/51.

cette occasion, des personnalités extérieures complètent le comité : Paul Léon, directeur des Beaux-Arts ; Georges Maringer, président de section au Conseil d'Etat et président du Conseil d'administration de la Caisse des monuments historiques ; Charles Genuys, inspecteur général des monuments historiques ; Victor Laloux, inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux. Tous les architectes en chef en charge des monuments concernés par les dons sont présents et exposent les uns après les autres les travaux urgents : Albert Bray (1884-1959) pour le palais de Fontainebleau, Benjamin Chaussemiche (1864-1945) pour le domaine de Versailles et des Trianons et Henri Deneux (1874-1969) pour la cathédrale de Reims.

Henri Deneux est le premier à exposer le programme des travaux financés par le fonds Rockefeller. Il propose la reconstitution du comble de la nef, le rétablissement de la toiture et du clocher à l'ange. La cathédrale de Reims retrouverait ainsi sa silhouette historique et son état d'avant-guerre. Les dépenses pour la cathédrale de Reims sont estimées à 4 ou 5 millions[15]. Après avoir écouté les architectes en chef du palais de Fontainebleau et du domaine de Versailles et des Trianons, le comité franco-américain pour la restauration des monuments décide de la répartition suivante : Versailles reçoit neuf millions, Fontainebleau quatre et Reims cinq. La direction des Beaux-Arts obtient ainsi la fourchette supérieure pour Reims.

Les devis et les délais ne pourront cependant être tenus. L'inflation galopante grève les salaires et le prix de la matière première. Le prix d'achat du plomb en est une preuve. Le devis initial approuvé le 18 août 1924 prévoyait un poids total en plomb d'environ 132 tonnes à 4,37 F le kg. En 1926, le métal se situe à des cours variables entre 5,73 et 6,35. L'Etat tarde à procéder à l'achat ce qui exaspère Welles Bosworth qui prend l'initiative d'en ordonner l'achat. 190 tonnes de plomb sont commandées pour un montant de 1 304 400 F, soit 6,86 F le kilo et donc 56% d'augmentation par rapport au devis initial.

Les membres du comité franco-américain pour la restauration des monuments veulent aller plus loin qu'une restauration partielle. Le 31 janvier 1927, les architectes en chef chargés des trois chantiers leur proposent un devis détaillé des restaurations complètes des trois monuments. Pour rendre la cathédrale de Reims dans son état premier, Henri Deneux établit son devis à 46 650 000 F hormis les vitraux et la statuaire. Le comité soumet ce devis à John D. Rockefeller Jr. en précisant que cette « liste interminable de dépenses » a pour but de se rendre compte de ce que « devrait envisager le Roi Soleil s'il revenait sur cette terre et s'il

[15] CFARM, 6 juin 1924, MAP, 80/1/51.

voyait dans quel état se trouvent son Palais et la Cathédrale où il fut couronné »[16]. Face aux demandes semblables des autres architectes, à l'impossibilité de l'Etat d'assurer ce financement, John D. Rockefeller Jr. prépare une 2e donation, officiellement annoncée le 27 mai 1927. Le milliardaire américain affecte 40 millions de francs dont 9,2 millions pour la cathédrale de Reims.

Mais pour la cathédrale de Reims, cette deuxième donation est faite alors que les crédits ne sont pas épuisés. Plus de 3 millions de francs sont encore disponibles pour terminer la restauration des toitures hautes de la cathédrale[17]. Mais pour cela, il faut d'abord reconstruire les voûtes du chœur et de la croisée, le pilier sud-est, les murs qui supportent les canalisations d'eau, les toitures des chapelles et les arcs-boutants autour de l'abside pour un total de 8,8 millions de francs, financé à parts égales par le comité et par le gouvernement français.

Les travaux s'éternisent. A la fin du mois de mai 1933, devant la lenteur des travaux, le comité franco-américain demande officiellement que ces travaux soient achevés au plus tard le 1er janvier 1936[18]. John D. Rockefeller Jr a ainsi laissé entendre qu'il regrettait de ne pas avoir spécifié une date limite lorsqu'il a fait ses donations et « qu'il s'est bien passé des choses depuis ces jours d'après-guerre, l'opinion publique a subi certains changements »[19]. Le donateur américain constate que la situation économique de la France est suffisante pour qu'elle prenne en charge la restauration de son patrimoine. De plus, en effectuant ses dons, il avait souhaité attirer d'autres donations en faveur des monuments français et principalement en faveur de Versailles.

Enfin, des critiques sont parues dans la presse notamment sous la plume de Pierre de Nolhac au sujet de la restauration du Hameau de Versailles et de l'achat du cloître de l'abbaye de Pontaut[20]. Face à cette ultime exigence, les travaux concernés par la donation américaine s'accélèrent et s'achèvent au milieu de l'année 1936.

Mais pour autant que cela puisse paraître, la donation concernant les monuments français n'est guère importante dans l'ensemble des activités de mécénat de John D. Rockefeller Jr. En février 1926 en effet, le richissime américain offre la somme de 10 millions de dollars, soit 10 fois plus que la première donation en faveur des monuments français, pour la réalisation du

---

[16] Traduction d'une lettre du Comité à John D. Rockefeller, MAP, 80/1/50.
[17] CFARM, 22 novembre 1929, MAP, 80/1/51.
[18] Lettre du ministre de l'Education Nationale à John D. Rochefeller, 28 juillet 1933, MAP, 81/51 197/9 121.
[19] CFARM, 3 novembre 1933, MAP, 80/1/51.
[20] En 1923, le projet de classement n'ayant pas abouti, le cloître de l'abbaye cistercienne de Pontaut est acquis en 1930 par John D Rockefeller. Démontée pierre par pierre, il est transféré à New York au Metropolitan Museum

musée égyptien du Caire. En tout, les activités philanthropiques de John D. Rockefeller Jr. exercées dans les domaines de l'éducation, de la religion, de la médecine et de la culture représentent plus de 537 millions de dollars.

Au niveau local, l'importance est toute autre et le don Rockefeller a permis au chantier de la cathédrale de Reims d'entreprendre la réfection de l'ensemble des toitures hautes du monument y compris le clocher à l'Ange, la réfection des voûtes et maçonneries du chœur et de la croisée du transept, la restauration des toitures des chapelles rayonnantes et des arcs-boutants autour de l'abside et la restauration de la façade sud de la cathédrale[21]. Ce don a considérablement accéléré les travaux de gros œuvre, achevés avant la Seconde Guerre mondiale. A titre de comparaison, la basilique Saint-Rémi de Reims devra attendre le 1er octobre 1953 pour être entièrement rendue au culte et l'église Saint-Jacques ne retrouve son clocher qu'en 1993.

La Société des Amis de la Cathédrale de Reims

Fondée le 9 mai 1917 sous l'impulsion de Max Sainsaulieu et Henri Abelé et de nombreux Rémois, réfugiés à Paris, cette association a pour but essentiel la collecte de fonds pour la restauration de la cathédrale de Reims. Son premier comité comprend les entrepreneurs Henri Abelé, Maurice Fenaille et Eugène Gosset ; les adjoints au maire de Reims, Emile Charbonneaux et Jean Duroy de Bruignac ; l'ancien député Henri Cochin ; les architectes Max Sainsaulieu et Whitney Warren ; le sculpteur Albert Bartholomé ; les académiciens Albert Besnard, René Doumic, Théodore Dubois et Ernest Lavisse ; le président de l'académie nationale de Reims, Louis Demaison ; le président de la société des amis du vieux Reims, Hugues Krafft ; le président de la société des amis des cathédrales, Camille Enlart (1862-1927) ; le président de la société française d'archéologie, Eugène Lefèvre-Pontalis (1862-1923) ; l'intellectuel rémois Henri Jadart (1847-1921), le conservateur au musée du Louvre André Michel (1853-1925) ; et Paul Léon (1874-1962), alors chef de la division des services d'architecture au ministère des Beaux-Arts. Le président est l'éminent archéologue Eugène Lefèvre-Pontalis. A sa mort, c'est le rémois Emile Charbonneaux qui accède à la présidence de l'association. Le président de la république, Raymond Poincaré et l'archevêque de Reims, le cardinal Luçon, patronnent cette association. Le maire de Reims, le docteur Jean-Baptiste Langlet pourtant anticlérical, rejoint l'association en tant que membre d'honneur, en novembre 1917.

---

of Art : The Cloisters. Cette histoire indigne particulièrement de nombreux intellectuels qui vilipendent l'attitude du milliardaire américain et la complicité de l'administration des Beaux-Arts.

L'article 2 des statuts précise que l'association se doit « d'aider à la conservation et à la restauration de la Cathédrale de Reims et de ses dépendances ; de réunir les souvenirs historiques et nationaux qui s'y rattachent ; de contribuer à maintenir et à développer le caractère artistique du mobilier et de la décoration intérieure de la Cathédrale de Reims ainsi que de la partie musicale des fêtes qui y sont célébrées, mais à l'exclusion de toute ingérence dans l'organisation ou la célébration du Culte. »

La SACR s'ingénie à éveiller l'intérêt du public en faveur de la cathédrale. Les moyens d'action développés par l'association sont divers mais consistent essentiellement à obtenir des recettes, au travers de dons et ventes de produits dérivés. En effet, les produits estampillés cathédrale de Reims connaissent durant et peu après la guerre un incontestable succès commercial. Le musée du Louvre édite un moulage d'une petite tête d'ange souriant de 27 cm de haut sur socle vendu au profit de la SACR. Le travail d'édition a surtout été assuré par Pierre Antony-Thouret. Des cartes postales, divers albums de photogravures[22] et des vignettes représentant la cathédrale en flammes[23] sont ainsi vendus pour le compte exclusif de la société. Pour assurer les débouchés de sa production, la SACR installe une baraque de vente, place du parvis, où les touristes peuvent acheter des souvenirs de la cathédrale.

La SACR mène également une intense activité de propagande et organise de nombreuses conférences en France mais également à l'étranger. A Reims, le 19 janvier 1925, Marcel Aubert, professeur à l'Ecole des Chartes et conservateur adjoint au musée du Louvre, donne une conférence sur le thème des vitraux de la cathédrale de Reims. En 1927, lors de son assemblée générale, la SACR annonce la mise en place de deux séries de conférences à l'étranger : l'une organisée aux Etats-Unis par Madame Carlo-Polyphème, directrice du Lyceum de New York, l'autre en Hollande par Henri Chassinat-Gigot. Ce n'est là que quelques exemples illustrant cette prospection d'adhérents, de souscripteurs et de donateurs.

*

Le nombre d'adhérents de la SACR croît ainsi rapidement : le 6 mars 1919, les adhérents seraient environ 300 ; au 1er décembre 1920, ils sont désormais 671[24] ; en juillet 1924, ils dépassent les 700 ; en avril 1926, grâce à l'ouverture de la souscription pour la grande rose, le nombre d'adhérents culmine à 948. La recherche de membres est importante et plusieurs

---

[21] Les donations Rockefeller, 7 mai 1935, MAP, 80/1/50.

[22] Pierre ANTONY-THOURET, *Pour qui n'a pas vu Reims au sortir de l'Etreinte Allemande (octobre 1918). La Cathédrale.. La Ville..*, Paris, Chez l'Auteur, 1927, 36 p, 127 pl.

[23] *Société des Amis de la Cathédrale de Reims*, vignettes en couleurs, 21/41 et 42/36, collection particulière, abbé Jean Goy.

[24] Document daté du 1er décembre 1920 et adressé aux membres de la SACR, AMR, Bl 174.

comités locaux sont créés. En mars 1919, l'existence de comités à Lyon, Grenoble et Deauville est ainsi attestée.

Son activité de propagande, son enracinement local et la présence en son sein de membres de la commission des monuments historiques donnent à la SACR une influence considérable sur le chantier de restauration de la cathédrale de Reims. Une de ses actions est de favoriser le retour des fragments de la cathédrale. L'association bénéficie à maintes reprises du soutien du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, notamment lors du financement des travaux de restauration de la grande rose. Ce n'est d'ailleurs pas qu'une histoire de personne, mais un véritable lien institutionnel. Le 17 janvier 1938, le nouveau directeur des Beaux-Arts, Georges Huisman (1889-1957), accepte de devenir membre du comité d'honneur de la SACR.

Les donations de la SACR portent principalement sur les travaux d'embellissement de l'édifice. A ce titre, à quatre reprises, elle finance la restauration ou la création de vitraux. Elle lance des souscriptions en faveur des vitraux de la grande rose et de la galerie inférieure dite des Rois, de la rose nord et de la petite rose des litanies de Marie de la façade occidentale. L'activité de la SACR en faveur de la cathédrale de Reims ne s'arrête pas là et perdure de nos jours.

## *Le clergé : la paroisse, le diocèse et l'archevêché*

Fondamentalement, le clergé assume la mission de rétablir, le plus rapidement possible, le culte. Il se charge également de réaliser quelques aménagements en vue d'améliorer le confort des fidèles. En 1921, le clergé rémois charge Henri Deneux d'étudier un projet d'éclairage électrique de la partie de la cathédrale affectée au culte. Outre l'installation de l'éclairage électrique, d'autres travaux restent à la charge de la paroisse, tels le transfert de l'orgue, les aménagements mobiliers et la partie mécanique du calorifère. Le clergé participe également à l'embellissement de l'édifice et notamment par l'installation d'une statue votive de saint Antoine de Padoue.

L'aura médiatique dont bénéficie l'héroïque cardinal Luçon[25] fait que des dons en faveur de la restauration de la cathédrale de Reims lui sont directement remis. D'ailleurs, en avril 1918, il avait assuré au journaliste Albert Londres qu'il avait reçu personnellement l'assurance de dons « munificents non seulement de France, mais d'Angleterre et d'Amérique »[26]. Quelle

---

[25] Tout comme les chefs militaires, le cardinal Luçon est représenté en pleine page dans *L'Illustration* du 19 février 1916.
[26] Albert LONDRES, « Avec le cardinal de la ville martyre », *Le Petit Journal*, 14 avril 1918.

somme le cardinal Luçon a ainsi recueillie ? Difficile à établir. On sait seulement qu'en janvier 1923, il aurait reçu « spontanément » pour la cathédrale environ 150 000 F d'offrandes qu'il souhaite destiner à la construction d'un autel majeur destiné à remplacer celui détruit par l'effondrement des voûtes en 1917[27]. En avril 1927, il réitère cette promesse en indiquant au ministre de l'Instruction Publique pouvoir offrir 416 000 F de dons[28]. Enfin, à titre personnel, il fait plusieurs dons en faveur de la restauration de la cathédrale. Le 5 novembre 1919, il offre 15 000 F pour les travaux d'aménagement de la chapelle provisoire, puis le 2 décembre 1920, 4 000 F. Le 3 juin 1926, il affecte 5 000 F pour l'installation du chauffage. Il indique enfin qu'il est prêt à verser 3 000 F pour élever un mur provisoire afin de clore une travée qui fera office de sacristie.

Comme nous l'avons vu, le clergé s'occupe surtout de sa partie, c'est-à-dire de l'aspect cultuel de l'édifice. Il assure le financement des travaux qui lui incombent. Parfois, il tente de faire accélérer les travaux en promettant un financement annexe. C'est le cas notamment de la restauration de l'autel majeur. Enfin, le cardinal Luçon met à profit son aura médiatique et accapare des dons en faveur de l'édifice comme c'est le cas du don anglais. D'ailleurs, qui est le légitime dépositaire des dons en faveur de la cathédrale ? L'Etat ou le clergé ? Cette question sera sans cesse sujet d'interprétation et de discorde pour de nombreux dons individuels.

## Les dons individuels

Emus durant la guerre par le sort de la cathédrale, de hautes notabilités mais également de modestes personnes donnent en faveur de l'édifice.

*L'impératrice de France,* ***Eugenia Maria Ignacia Augustina Palafox de Guzmán Portocarrero y Kirkpatrick, 9e comtesse de Teba*** *(née le 5 mai 1826), plus connue sous la dénomination d'*Eugénie de Montijo, veuve de Napoléon III, décède à Madrid le 11 juillet 1920. Dans son testament olographe du 30 septembre 1916, elle lègue 100 000 F pour la restauration de la cathédrale de Reims et cela sans condition particulière. Ce n'est d'ailleurs pas le premier don qu'elle fait en faveur du clergé rémois puisque, le dimanche 30 novembre 1919, elle avait fait porter le talisman de Charlemagne par l'intermédiaire de Dom Fernand

---

[27] Lettre du cardinal Luçon au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 12 janvier 1923, MAP, 81/51 197/33 145.

[28] Lettre du cardinal Luçon au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 21 avril 1927, MAP, 81/51 197/32 144.

Cabrol (1855-1937)[29]. Le testament de l'impératrice Eugénie est particulièrement vague, ce qui va poser problème par la suite : « … sur les 504 117 F que doivent payer les Compagnies d'assurance après décès, je lègue… 100 000 F à la cathédrale de Reims (reconstruction)… »[30].

Par une lettre du 12 janvier 1923, après avoir pris contact auprès des deux exécuteurs testamentaires, le marquis de Girardin et Luis de Errazu, le cardinal Luçon indique que ceux-ci sont prêts à lui remettre le legs sous forme de souscription affectée au rétablissement du maître-autel du grand chœur. Prudent, le cardinal préfère avertir l'administration de ses démarches. Il s'assure ainsi que l'Etat « n'élèverait aucune prétention à la dite somme »[31]. La commission des monuments historiques rejette cette proposition en indiquant que seule l'administration des Beaux-Arts a qualité pour recevoir à titre de dons ou de legs, les fonds destinés par des particuliers à la restauration de la cathédrale de Reims[32].

L'affaire n'est pas simple et un délicat problème juridique se pose. Soucieux de reprendre l'initiative, le service des monuments historiques commande un rapport qui démontre les difficultés pour interpréter un tel testament. En effet la cathédrale n'est qu'un monument ; elle n'est ni une personne physique, ni une personne morale et ne peut donc hériter. Le testament doit donc être interprété en fonction de la pensée de l'impératrice. La testatrice s'est-elle placée du point de vue historique ou du point de vue religieux ? Il paraître téméraire de penser que l'ancienne impératrice ait voulu que l'Etat français devienne son légataire et l'exécuteur de ses désirs. A maintes reprises, elle l'avait dénigré, le jugeant antibonapartiste et anticlérical. Les légataires universels et les exécuteurs testamentaires rejoignent d'ailleurs cette vision[33]. Après quelques tergiversations, l'exécuteur testamentaire Luis de Errazu[34] propose de partager le legs de 100 000 F en deux parties : une première moitié est affectée à la restauration proprement dite d'une partie de la cathédrale et l'autre à l'acquisition d'un objet important du culte.

La commission des monuments historiques accepte finalement ce marché[35]. Mais des difficultés juridiques perdurent car, pour accepter un tel don, un décret du Conseil d'Etat est nécessaire. Les difficultés administratives perdurent ce qui inquiète particulièrement le notaire

---

[29] Louis Henri LUÇON, *op. cit.*, p.243.
[30] Testament de l'impératrice Marie Eugénie, 20 décembre 1920, ADR.
[31] Lettre du cardinal Luçon au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 12 janvier 1923, MAP, 81/51 197/33 145.
[32] CMH, 16 février 1923, MAP, 80/15/25.
[33] Rapport sur le testament S. M. l'Impératrice, MAP, 81/51 197/33 145.
[34] Minute d'une lettre, 7 juillet 1925, MAP, 81/51 197/33 145.

et les exécuteurs testamentaires. Ce legs n'est affecté que tardivement à la cathédrale, pour l'exercice 1930. 50 000 F sont ainsi affectés à la restauration des vitraux de la 2e fenêtre nord du chœur[36]. L'autre moitié du don aurait probablement servi au remplacement de la petite rose de la façade occidentale par une vitrerie historiée, mais en l'absence de source fiable, ceci reste une hypothèse.

### *Divers legs en faveur de la cathédrale*

Les difficultés administratives se retrouvent lors d'un nouveau legs. Emile Sénart (1847-1928)[37], membre de l'Institut et du comité français pour le timbre de la paix lègue 50 000 F[38] en faveur de la ville de Reims. Il destine cette somme aux réfections de la cathédrale. La ville de Reims est la première consultée et après délibération du conseil municipal de Reims le 15 mai 1928[39], la ville renvoie cette donation en faveur du ministère des Beaux-Arts. Cependant vu les difficultés d'encaissement, la ville de Reims accepte finalement cette donation sous réserve de reverser cette somme à la caisse des monuments historiques.

Cette concorde entre les deux administrations n'existe pas toujours. Ainsi peu de temps avant la donation Sénart, le conseil municipal de Reims avait statué sur l'affectation du legs fait à Versailles par une rentière. Elle souhaitait que la majeure partie du montant de sa succession soit « employée à la restauration de la Cathédrale et d'habitations particulières »[40]. Le conseil municipal décide alors que l'intégralité du legs soit affectée à l'office municipal d'habitations à bon marché. Malgré les protestations du service des monuments historiques, la ville de Reims campe sur ses positions et obtient finalement gain de cause. Décédée le 23 août 1921, une habitante de Reims lègue une partie de ses biens à plusieurs œuvres de bienfaisance de sa ville. Dans son testament, elle a indiqué qu'après l'exécution de tous ces legs et des frais de succession, un tiers de ce qui restera sera employé à « la réparation ou à la reconstruction de la cathédrale de Reims »[41]. Cette somme représentant 4 890 F est reçue le 21 février 1925 par le cardinal Luçon qu'il destine à la restauration du maître-autel de la cathédrale. La direction des monuments historiques souhaite récupérer cette somme et après un vigoureux échange de lettres, le cardinal Luçon préfère finalement rétrocéder cette donation[42].

---

[35] CMH, 29 mai 1925, MAP, 80/15/26.
[36] Rapport de Henri Deneux, 19 avril 1930, MAP, 81/51 197/8 120.
[37] Donation Emile Sénart, MAP, 81/51 197/33 145.
[38] Il a en outre légué 200 000 F en faveur de l'Institut de France.
[39] Legs de Emile Sénart en faveur de la ville de Reims, séance du 14 février 1930, AMR, 2W19.
[40] Délibération du conseil municipal de Reims, séance du 13 mai 1927, AMR, 2W15.
[41] Testament de Mlle Sellier, 20 août 1920, MAP, 81/51 197/33 145.
[42] Lettre du cardinal Luçon au directeur des Beaux-Arts, 27 mai 1927, MAP, 81/51 197/33 145.

Parfois ces legs sont de véritables boîtes de Pandore. Un riche industriel parisien, Albert Legrand, un des principaux actionnaires de la société de filature « Etablissement Andrien Legrand », décède le 10 avril 1933[43]. Dans son testament, il lègue en mémoire de sa mère et en faveur de « la Reconstruction de la Cathédrale de Reims », toutes ses actions de la société familiale. Adrien Legrand, son frère, gérant de la société et seul légataire universel, refuse ce choix et estime inexécutable le legs. Par une lettre du 10 novembre 1932, il menace de traîner l'affaire devant les tribunaux. La direction des monuments historiques préfère éviter un procès et propose une entente à l'amiable. Cependant entre temps, la société Legrand est touchée de plein fouet par la crise du textile et risque même un temps de fermer. Les actions de la société deviennent ainsi invendables. L'Etat est prêt à renoncer à ce legs à condition que le frère du légataire consente à faire aimablement un don important pour la restauration de la cathédrale. Là encore cette initiative est stoppée nette car entre temps, Adrien Legrand est décédé. Devant les difficultés qui s'accumulent, l'Etat, finalement, renonce.

### *De plus « modestes » donateurs*

La soudaineté provoque la spontanéité. Dès le lendemain de l'imprévisible incendie, des dons du monde entier parviennent notamment au cardinal Luçon. L'abbaye de Westminster, haut lieu symbolique et prestigieux de la royauté anglaise, sœur dans ses fonctions de la cathédrale de Reims, expédie à plusieurs reprises des fonds importants. Le 19 novembre 1914, une lettre de l'archevêque anglican de Capetown (Cap de Bonne Espérance en Afrique du Sud) est accompagnée d'une offrande de 100 F pour la restauration de la cathédrale. En octobre 1919, un anglais Lionel Leycester fait don, par l'intermédiaire de l'ambassade britannique à Paris, de 100 £ soit 4097,50 F.

Le 24 janvier 1921, le ministère des Affaires Etrangères fait parvenir 1000 francs belges soit 1039 F de Hugo Andriesse. Le docteur Van den Horst de Haarlem (Hollande), décédé le 12 décembre 1925, lègue dix mille florins[44]. Le Polonais Vincent Antoine Sulkowski de Cracovie donne 50 000 marks polonais, soit 57 F[45]. Béatriz S. de Artolozaga de Mazatlan au Mexique fait parvenir 77,49 F par l'intermédiaire du consul local[46]. Les coins les plus reculés du monde participent et 4460 F proviennent ainsi de la province chinoise de Setchouan[47].

---

[43] Donation Albert Legrand, MAP, 81/51 197/32 144.
[44] Lettre du notaire N.J. Hoeflake à Paul Léon, 2 janvier 1926, MAP, 81/51 197/33 145.
[45] Lettre de l'ambassade de France en Pologne au Cardinal Luçon sur la donation de Vincent Antoine Sulkowski, 23 octobre 1922, ADR.
[46] Lettre du ministre des Affaires Etrangères au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, MAP, 81/51 197/33 145.
[47] Liste des donateurs de la Province de Setchouan, 18 janvier 1920, ADR.

Incontestablement, la presse joue un rôle prépondérant dans ces dons spontanés. Le 25 juillet 1925, à la suite de la lecture d'un article publié dans le journal de San Francisco, Madame Campbell Brown de Adélaïde en Australie envoie 5 £ au maître verrier Jacques Simon en faveur de la restauration de la grande rose. Ce dernier remet cette somme, soit 512 F à la direction des monuments historiques[48]. Indirectement ce don lui reviendra puisqu'il servira à financer la restauration des vitraux de la grande rose. L'incontestable succès médiatique de la cathédrale martyre sert parfaitement sa restauration.

Ces dons déclenchent une émulation et parfois certaines idées surprenantes. Le 19 octobre 1919, la modiste Raoul Filhouse propose au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts d'abandonner durant un an, en faveur de la restauration des monuments historiques, les bénéfices de son invention, le corset révolutionnaire « Jaca ». Il ne s'agit encore que d'une hypothèse car son invention n'est pas encore commercialisée. Elle demande l'intervention du ministre pour appuyer son projet auprès du futur entrepreneur. Devant cette demande plutôt inhabituelle, le directeur des Beaux-Arts décline cette donation en indiquant qu'il ne « peut s'associer à aucun projet commercial quel que soit d'ailleurs le mobile généreux qui l'inspire »[49]. Simple formule administrative pour une demande « inhabituelle ».

Ces dons divers et internationaux ne profitent pas toujours à l'édifice. Ainsi, au lendemain de l'Armistice, les nombreux touristes étrangers qui se pressent à Reims font preuve de largesses mais qui ne profitent pas à l'édifice, mais au gardien de la cathédrale. D'ailleurs des touristes américains se sont plaints des continuelles sollicitations de ce gardien. Ces faits sont relatés dans le *New-York Herald* au titre évocateur « Pests that tourists would like to avoid »[50]. Pour régler ce problème, en janvier 1920, un tronc est installé[51]. La somme totale recueillie par le tronc correspond à 631 488,59 F affectée en 1925 à la remise en état du mobilier de la nef et des bas-côtés, en 1930 à la restauration de la grille du chœur et enfin en 1938 à la restauration du grand orgue. Une telle manne suscite bien évidemment les convoitises et une première tentative d'effraction a lieu le 18 septembre 1921. Elle est suivie du vol d'une partie des dons les jours suivants[52].

---

[48] Lettre Campbell Brown à Jacques Simon, 25 juillet 1925, MAP, 81/51 197/4 116.
[49] Dossier Raoul Filhouse, MAP, 81/51 197/32 144.
[50] « Pests that tourists would like to avoid. One Is in Rheims Cathedral, and Another Is the Overbearing Passport Controller », *New-York Herald*, 2 octobre 1919.
[51] Dossier produit du tronc, MAP, 81/51 197/32 144.
[52] Rapport de Henri Deneux étudié le 30 septembre 1921, MAP, 81/51 197/32 144.

## *La commémoration des dons*

Le don n'est jamais réellement désintéressé et suppose une certaine forme de reconnaissance, d'autant plus prestigieuse pour un monument tel que celui de Reims. L'idée de figer sur le marbre les actes de donation n'est pas nouvelle, mais dans le cas de la cathédrale de Reims, comment mettre à l'honneur tant de donateurs aux ressources si éparses. Dès 1935, l'Administration des Beaux-Arts envisage de « faire graver dans la muraille de la Cathédrale tous les noms des donateurs qui ont participé à cette œuvre de reconstruction »[53]. Cette décision n'est encore qu'un projet qui attend la date arrêtée des cérémonies d'inauguration de la cathédrale restaurée.

A plusieurs reprises, cette date fatidique est reculée. Néanmoins tous ont conscience que l'année 1938 consacrera l'édifice restauré. Le projet d'installer une plaque commémorative est alors étudié par la commission des monuments historiques à la fin de l'année 1937. Il consiste à faire graver les noms des donateurs entre deux piliers du transept sud et à l'entrée gauche de la cathédrale[54]. Dès que cette initiative est connue, Mogens Falck rappelle par l'intermédiaire du comte Cornudet, ancien sénateur et président du Comité Franco-Danois, son initiative et désire ainsi voir son nom figurer sur la plaque en question avec la mention de sa qualité d'« initiateur de la souscription internationale. »[55] Ce lobbying intense du Comité Franco-Scandinave et les discordes que pourraient soulever une telle initiative explique certainement l'abandon, dans l'immédiat d'un tel projet.

Ce n'est que le 25 juin 1994, à l'initiative de la Société des Amis de la Cathédrale que la fameuse commémorative, dédiée aux « donateurs insignes », est posée à l'intérieur de la cathédrale de Reims. Mais certains dons ont échappé à la mémoire collective. Les importants dons danois et norvégiens se trouvent par exemple complètement écartés de cette commémoration. Si ces dons internationaux sont omis certains dons prestigieux, dont celui de l'impératrice (Marie-)Eugénie, échappent également à cette mémoire figée dans la pierre. De plus, il est difficile de réellement comprendre le fait que les dates choisies pour encadrer la donation Rockefeller, la première donation du richissime américain ayant été effectuée en 1924 et les crédits employés jusqu'en 1936. Ces dates permettent néanmoins, grâce à l'ordre chronologique, de faire figurer le nom Rockefeller en haut de la plaque commémorative. Il est effectivement le plus illustre des « donateurs insignes ».

---

[53] Lettre de Henri Deneux à Georges Sénéchal, 19 octobre 1935, MAP, 81/51 197/32 144.
[54] AMR, 151W44 : Secrétariat Général, Cathédrale, Restauration, Correspondance (1927-1945)

Cette mémoire s'est progressivement altérée tout comme celle des événements de la Première Guerre mondiale. Venus à Reims, les touristes veulent découvrir la statue mythique de l'Ange au Sourire. Et pourtant avant guerre, cette statue du portail septentrional de la façade principale, était anonyme et ne se démarquaient guère des 2303 figures sculptées ornant la cathédrale. Lors de l'incendie du 19 septembre 1914, la statue de l'ange de Saint Nicaise est abattue par une poutre de l'échafaudage en flammes et, après une chute de quatre mètres cinquante, elle se brise en plus d'une vingtaine de morceaux. La peur de perdre définitivement une telle œuvre et le fait qu'une rumeur relate en novembre 1915 l'achat d'une tête d'ange par le colonel Alfred du Pont de Wilmington, de la riche famille industrielle des du Pont de Nemours ont créé une figure légendaire au sourire énigmatique.

Yann HARLAUT, août 2005

**Note du comité de rédaction de « Nos Sources »**

Un grand merci à Yann HARLAUT pour la qualité de son article . Vous pouvez en savoir plus sur le martyr de la cathédrale de Reims, sur son site : http://catreims.free.fr/mem/

Vous pouvez terminez votre lecture en allant consulter le reportage photographique de SAINSAULIEU, sur l'état complet des dommages subits par la cathédrale de Reims : site du Ministère de la Culture: Archives Photographiques (Médiathèque du Patrimoine) © CMN

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memsmn_fr , (près de 500 clichés)

---

[55] Lettre du ministre des Affaires Etrangère au ministre de l'Education Nationale, 25 octobre 1937, MAP, 81/51 197/32 144.